



  [BRETAGNE](#) # [SERVICES](#) # [RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT](#)

2 700 salariés ont suivi une reconversion en 2023

Publié le 25 mars 2024 à 18h18

 1 min de lecture

En 2023, 2 700 salariés bretons ont effectué une reconversion professionnelle, soit une hausse de +17 %. C'est le bilan communiqué par Transitions Pro Bretagne, structure paritaire régionale interprofessionnelle issue, en 2020, de la transformation du Fongecif Bretagne. Dirigée par les partenaires sociaux, elle accompagne financièrement tous les salariés qui souhaitent changer de métier. Ils peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs, dont celui de la démission-reconversion (1 105 dossiers en 2023), du PTP (Projet de Transition Professionnelle - 996 personnes concernées en 2023) ou encore du VAE (Validation des Acquis de l'Expérience - 169 projets financés en 2023). Transitions Pro Bretagne peut également accompagner les entreprises pour des "Transitions collectives" : si l'emploi de plusieurs de leurs salariés est fragilisé, un parcours de reconversion vers un emploi ou un secteur porteur leur est proposé. Ils bénéficient du financement d'une formation tout en continuant de toucher leur salaire.

Cet article est hors de votre édition d'abonnement.

Souscrivez à une édition complémentaire



S'abonner